

Le bulletin d'information hebdomadaire est un outil de communication qui vous est destiné, aussi si vous souhaitez faire paraître une information, annoncer un événement sur la commune ou les communes du canton, ou **vous inscrire pour le recevoir, vous pouvez envoyer un courriel à : mairie-de-plumelieu@wanadoo.fr** Le bulletin d'information est désormais disponible tous les jeudis soirs uniquement en Mairie, à l'espace culturel dans les boulangeries et supermarchés de Pluméliau. Publication et mise en page : Commission cadre de vie / Impression : Alexandre

INFORMATIONS COMMERCIALES

Marché : Mardi 28 octobre
Place Jean Le Bec
de 8h - 13h

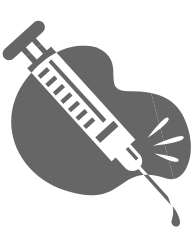
INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau

Lundi au jeudi :
9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi et Samedi :
9h - 12h
Tél : 02.97.51.80.28

Les horaires d'ouverture de la poste

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
9h - 12h / 14h - 15h30
Vendredi et samedi : 9h - 12h
→ Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi 11h.



GRIPPE SAISONNIERE : campagne de vaccination

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se déroule du **10 octobre 2014** au **31 janvier 2015**. L'Assurance maladie invite notamment les assurés de plus de 65 ans, les femmes enceintes et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (asthme, diabète, insuffisance cardiaque...) à se faire vacciner.

Le vaccin est pris en charge à 100 % pour les populations à risque. Des courriers sont envoyés aux personnes concernées avec un bon de vaccination permettant la délivrance gratuite du vaccin.

→ Pour ceux qui ont déjà été vaccinés dans le cadre d'une précédente campagne : le vaccin peut être retiré directement en pharmacie sur présentation du bon de prise en charge spécifique reçu à domicile, l'injection pouvant alors être réalisée ensuite par un service infirmier.

→ Pour les bénéficiaires d'une primo-vaccination, les femmes enceintes et les moins de 18 ans : un rendez-vous préalable chez le médecin traitant, en vue d'obtenir la prescription de ce vaccin, est nécessaire.

Il est conseillé d'effectuer cette vaccination avant la circulation active des virus grippaux. Après vaccination, l'organisme a en effet besoin de deux semaines pour former les anticorps nécessaires.

CITOYENNETE

Inscription sur la liste électorale et Recensement militaire dès 16 ans.

Inscription sur la liste électorale

Se présenter en mairie

Pièces à présenter :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

Justificatif de domicile daté impérativement de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, électricité ou téléphone fixe).

Quand s'inscrire ?

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc s'inscrire au plus tard le **31 décembre 2014**.

Le recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

Se présenter en mairie

Pour se faire recenser, il faut se munir du livret de famille parental et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). La démarche peut également être effectuée par le représentant légal de la jeune fille ou du jeune homme.

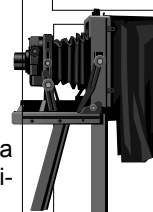
Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté. Une fois recensé, le jeune homme ou la jeune fille reçoit une attestation de recensement qui sera réclamée par la suite pour toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire).

Information commerciale

Après quelques jours de congés, réouverture de la boulangerie-pâtisserie DUCLOS **mardi 28 octobre**.

Trouvé :

Un trousseau de clés à l'espace Dro-séra le samedi 11 octobre.
Une clé devant le salon de coiffure rue de la République.
(à réclamer en Mairie)



Recherche :

photos anciennes, affiches, cartes postales sur le thème
« **LES FORGES** »
(en prêt)
Contact :

Françoise Etienne - 06.78.52.75.98 - fc.etienne@orange.fr



Paroisse de Pluméliau

Dimanche 26 octobre : messe à 11h
Samedi 1^{er} novembre : messe à 11h suivie de la prière au cimetière
Dimanche 2 novembre : messe à 11h



Une idée de sortie

Dimanche 26 octobre à partir de 14h30 à l'espace Droséra bal du club des retraités avec l'orchestre CALYPSO.
Entrée: 6 €

Les retrouvailles de la classe 4

Dimanche 23 novembre 2014, c'est la date retenue pour célébrer les retrouvailles de la classe 4 de Pluméliau, tous les plumelois, de résidence et de cœur, changeant de décade cette année y sont conviés.

Après une célébration religieuse et du souvenir, déjeuner à l'Espace Droséra, musique, chants et danses rythmeront l'après-midi.

Le repas et l'animation sont proposés à 38 € / adulte et 12€ / enfant - 12ans.

Les inscriptions sont à effectuer avant le 31/10/2014 auprès de :

Jean-Luc Raoul au 06.75.11.49.42 ou

au 09.62.25.28.43, par email via : classe4plumelieu@gmail.com. Des billets seront également disponibles chez Physalis Fleuriste auprès d'Alexandra.



Dates à retenir

Vendredi 31 octobre : 20h00 à l'Espace Droséra : CALENDRIER DES FETES 2015 – remise des dossiers de demande de subvention (**La présence de toutes les associations est vivement souhaitée**)

Samedi 8 novembre : Vide jardin de 10h à 16h dans la salle près de l'ancien presbytère.

Dimanche 9 novembre : Rando VTT/Marche



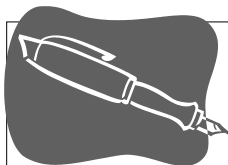
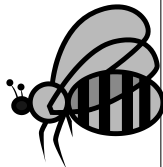
Richesses d'automne à partager avec Pluméloisirs.

L'association Pluméloisirs organisera son vide-jardin gratuit le **samedi 8 novembre**, de 10h à 16h, dans la salle près de l'ancien presbytère.

Elle vous invite, d'ores et déjà, à faire le tour de votre jardin pour bouturer, diviser, récolter les graines.... dans le but de partager et d'échanger lors de cette journée.

Ce sera aussi l'occasion d'apporter ses excédents de récoltes : pommes, noix, pommes de terre, courges.... ces richesses de l'automne.

L'association proposera, lors de cette manifestation, la rencontre avec un apiculteur qui parlera de son métier mais aussi des frelons, une menace parmi d'autres pour les abeilles.



La bibliothèque est à la recherche de **stylo-plumes** en bon état pour des animations TAP.

Merci de les déposer à la bibliothèque.

Espace culturel

Mercredi : 10 h - 12 h / 16 h - 19 h 30
Jeudi : 14 h - 16 h 30
Samedi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Rue Théodore Botrel
56930 PLUMELIAU
Tél : 02.97.51.97.90

Heure d'hiver

Dimanche à 03h00 il sera 02h00



Dates à retenir

Passage à l'heure d'hiver dimanche 26 octobre

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre. À 3 heures du matin, il faudra retirer 60 minutes à l'heure légale ; il sera donc 2 heures.

Le changement d'heure a été instauré en France à la suite du choc pétrolier de 1973-1974. De-

puis 1998, les dates de changement d'heure ont été harmonisées au sein de l'Union européenne.

Dans tous les pays membres, le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre et le passage à l'heure d'été le dernier dimanche de mars. Le prochain passage à l'heure d'été aura lieu dimanche 29 mars 2015 (à 2 heures du matin). L'objectif du changement d'heure est principalement de faire correspondre au mieux les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement pour limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel.



Astuces de la semaine SAISON DES POTIRONS

Peler un potiron sans effort : coupez-le en tranches et plongez-le quelques minutes dans l'eau bouillante.



Spécial congélation. Faites cuire la pulpe de potiron et mixez-la avec un peu de jus de citron.

En apéritif. Faites tremper ses graines 1h dans l'eau pour les ramollir, puis torréfiez 40min sur une plaque au four, à 60°C (th5).

Fête de la Toussaint

À cette époque de l'année traditionnellement consacrée au souvenir des défunts, il est demandé à chacun un entretien des tombes et caveaux. Tous travaux de nettoyage, désherbage, peinture... devront être effectués avant le **mardi 28 octobre**.



Les matchs du dimanche 26 octobre

ÉQUIPE A en PH contre Locoal Mendon
ÉQUIPE B contre Radenac
ÉQUIPE C à Pontivy contre GSI Pontivy 3

HANDBALL

Coupe de France féminine 2ème tour Samedi 25 octobre à 20h

salle multifonctions de Guénin – entrée libre
Guénin Pluméliau handball/ AL Chateaulin

Coupe de Bretagne masculine

Dimanche 26 octobre à 14h30

salle multifonctions de Guénin - entrée libre
Guénin Pluméliau handball/ Betton

